

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

Identification du produit: SEE381
Nom du Produit: NETTOYANT POUR LENTILLES, RECHARGE 1 GALLON
Date de Révision: mars 13, 2019 **Date d'Impression:** oct. 07, 2020
Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.
Nom du fournisseur: SCN INDUSTRIAL
Adresse: 22555 Trans-Canada Hwy St Anne-de-Bellevue, QC, CA, H9X 3L7
Numéro d'urgence: +1 613-992-4624
Numéro de téléphone: +1 800-661-2400
Fax:
Utilisations recommandées:

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë — Voie Orale — Catégorie 5
Irritation Oculaire - Catégorie 2A
Liquide Inflammable Catégorie 3
Corrosion Cutanée - Catégorie 2
Sensibilisant Cutané - Catégorie 1
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique - Catégorie 3

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions en matière de danger – Santé

Peut être nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions en matière de danger – Physique

Liquide et vapeurs inflammables.

Mentions en matière de prudence – Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Mentions en matière de prudence – Prévention

Se laver ses mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mentions en matière de prudence – Réponse

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone, une mousse anti-alcool, de l'eau pulvérisée ou de la poudre chimique sèche pour l'extinction.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Mentions en matière de prudence – Conservation

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Mentions en matière de prudence – Mise au rebut

Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine conformité avec les lois nationales, régionales et locales.

Dangers non classifiés par ailleurs (physique et santé)

Aucune donnée disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0007732-18-5	Eau	65% - 75%
0000067-63-0	Alcool isopropylique	5% - 15%
0003088-31-1	Éthanol, 2- [2- (dodécyloxy) éthoxy] -, 1- (sulfate	0% - 5%

	d'hydrogène), sel de sodium (1: 1)	
0005131-66-8	2-Propanol, 1-butoxy	0% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande. En cas d'arrêt respiratoire, commencer immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou une défibrillation externe automatisée (DEA). En cas d'exposition / de malaise ou en cas de doute : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact cutané

Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Voie orale

Rincer la bouche. Si plusieurs gorgées ont été avalées, donner deux verres d'eau (16 oz.). NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, en position latérale de sécurité. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas de malaise ou d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Se référer à la section 11 pour les signes et symptômes, aigus et chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement special

Il n'y a aucun antidote spécifique. Le traitement devrait cibler le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient. Tout produit aspiré lors de vomissements peut causer des lésions pulmonaires. Par conséquent, les vomissements ne doivent pas être induits mécaniquement ou pharmacologiquement. S'il est jugé nécessaire d'évacuer le contenu de l'estomac, procéder de la manière la moins susceptible de provoquer une aspiration (par exemple: lavage gastrique après intubation endotrachéale).

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur: Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone ou mousse antialcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos. Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard or mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Un incendie produira des gaz irritants. Les gaz peuvent être plus lourds que l'air et se diffusent au ras du sol et s'accumulent dans les zones en contrebas ou les espaces confinés (égouts, sous-sols, réservoirs). Une fumée dense peut être émise durant l'incendie. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie. Les produits de décomposition peuvent inclure des oxydes de carbone.

Techniques de lutte contre l'incendie

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à

moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Retirer toutes les sources d'ignition possibles dans la zone environnante. Ventiler la zone. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Équipements de protection

Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA s'il y a un risque d'exposition à la poussière à des niveaux dépassant les limites d'exposition.

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ÉLIMINER toutes sources d'ignition (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate).

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Avertir les autorités en cas de survenue ou de possibilité d'une exposition publique ou dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber le liquide déversé avec des serviettes absorbantes (polypads) ou d'autres matières absorbantes adéquates. Si nécessaire, neutraliser avec une solution tampon appropriée (acide avec carbonate de sodium ou base avec acide phosphorique), et tester la zone avec papier de tournesol pour confirmer la neutralisation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éliminer les matériaux contaminés conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisation.

Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol.

Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences de ventilation

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, et des flammes nue.

Veiller à l'étanchéité correcte des contenants en cas d'absence d'utilisation. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, souder, percer ou exposer ces contenants à la chaleur, aux étincelles, à l'électricité statique ou à d'autres sources d'inflammation. Ils pourraient exploser et causer des blessures ou la mort.

Mettre à la masse et à la terre tous les contenants/bouteilles servant au transfert.

Tout contenant ayant été ouvert doit être refermé avec soin afin d'empêcher tout risque de fuite.

La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.

Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air à un niveau suffisant pour protéger le travailleur, porter un

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	NIOSH Carcinogen
Alcool isopropylique	A4	A4; BEI	Eye & URT irr; CNS impair		400		200	

Nom de la composante chimique	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH TWA (ppm)	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA Carcinogen_Threshold - Thresholds for OSHA Carcinogens
Alcool isopropylique	1225	980	500	400		1		

Nom de la composante chimique	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	CAN_ONtmg	CAN_ONtppm
Alcool isopropylique			980	400				

Nom de la composante chimique	CAN_AL Notation	CAN_ALsmg	CAN_ALtmg	CAN_ALtppm
Alcool isopropylique		984	492	200

(C) - Ceiling limit, A4 - Pas classifiable comme cancérigène pour les humains, BEI - Substances pour lesquelles il y a un ou des indices d'exposition biologique, CNS - Système nerveux central, impair - détérioration, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	8.05 lb/gal
Densité	0.97
% COV	15.15%
Densité COV	1.22 lb/gal
Apparence	Liquide incolore
Seuil de l'odeur	Aucunes données disponibles.
Description de l'odeur	Aucunes données disponibles.
pH	Aucunes données disponibles.
Solubilité dans l'eau	Appreciable
Inflammabilité	Point d'éclair inférieur à 73 ° F / 23 ° C
Symbole du point d'éclair	Aucunes données disponibles.
Point d'éclair	38 °C
Viscosité	Aucunes données disponibles.
Niveau Inférieur d'explosion	Aucunes données disponibles.
Niveau Supérieur d'explosion	Aucunes données disponibles.
La Pression de Vapeur	8.7 mmHg
La Densité de Vapeur	3.900000000000
Point de Congélation	Aucunes données disponibles.

Point de Fusion	Aucunes données disponibles.
Point d'ébullition bas	80 °C
Point d'ébullition élevé	171 °C
Température d'auto-inflammation	371 °C
Taux d'évaporation	Aucunes données disponibles.
Coefficient eau / huile	Aucunes données disponibles.

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et le contact avec les matières incompatibles.

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides, agents oxydants et réducteurs.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

The substance can be absorbed into the body by inhalation of its vapour.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

The substance can be absorbed into the body through the skin, and by ingestion.

Toxicité aiguë

Peut être nocif en cas d'ingestion.

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est 3289.47 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

0000067-63-0 Alcool isopropylique

If ingested causes drunkenness and vomiting. Inhalation can irritate the nose and throat.

LC50 (Rat, Inhalation) = 16,000 ppm/8H Reference : Registry of Toxic Effects of Chemical Substances If ingested causes drunkenness and vomiting. Inhalation can irritate the nose and throat.

LC50 (Rat, Inhalation) = 16,000 ppm/8H Reference : Registry of Toxic Effects of Chemical Substances If ingested causes drunkenness and vomiting. Inhalation can irritate the nose and throat.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Liquid irritates eyes and may cause injury.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Can irritate the eyes. May cause mild, reversible corneal injury.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Contact can irritate and burn the skin. Prolonged or repeated contact can cause a skin rash, itching, dryness and redness.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Can irritate the skin.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Repeated high exposure can cause headache, dizziness, confusion, loss of coordination, unconsciousness and even death.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Adverse effects in animal studies include adaptive liver changes and reversible CNS depression.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Vapors cause mild irritation of upper respiratory tract; high concentrations may be anesthetic.

Potential Health Effects - Miscellaneous

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravées par l'exposition : dermatite, maladies respiratoires. Une toxicité développementale a été observée chez les rats à des doses toxiques pour la mère. Le contact provoquera des rougeurs et de l'enflure modérée à sévère, des démangeaisons, une sensation de picotement, des brûlures douloureuses. Peut causer des blessures à la cornée. Une exposition prolongée ou répétée peut endommager les organes/systèmes suivants : foie. Des études d'ingestion sur animaux de laboratoire ont montré que de très fortes doses par voie orale peuvent provoquer une augmentation de la masse du foie et des reins.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradation

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Facilement biodégradable

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Readily biodegradable. Half-life in air = 5.877 hours.

Potentiel de bioaccumulation

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Substance is not expected to bioaccumulate.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

Substance has a low potential for bioaccumulation, log Kow = 1.15.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

Results of the PBT and vPvB assessment

0000067-63-0 Alcool isopropylique

Substance is readily biodegradable and therefore not considered to be persistent. It is not expected to bioaccumulate as it has a Log Kow < 4.5 and aquatic acute toxicity greatly exceeds the screening criteria of EC50 < 0.1 mg/l.

0005131-66-8 2-Propanol, 1-butoxy

The substance is not PBT / vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Informations U.S. DOT/ Canada TDG	Informations IMDG	Informations IATA
Numéro ONU:	UN1993	UN1993	UN1993
Nom d'expédition:	Liquide inflammable, n.s.a. (2-Propanol, 1-butoxy de, Alcool isopropylique)	Liquide inflammable, n.s.a. (2-Propanol, 1-butoxy de, Alcool isopropylique)	Liquide inflammable, n.s.a. (2-Propanol, 1-butoxy de, Alcool isopropylique)
Classe de danger:	3		
Classe de danger:		3	3
Groupe d'emballage:	III	III	III
Note / Disposition special:	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
Polluant Marin:	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.	
Substance dangereuse:	Aucunes données disponibles.		

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation sur la sécurité, la santé et l'environnement

Les réglementations suivantes ont été considérées lors de l'évaluation de ce produit: SARA 312, SARA 313, SARA 313 PBT, TSCA, DSL (LIS), NDLS (LES), NPRI (INRP), NJ RIGHT TO KNOW (le Droit de savoir du New Jersey)

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0007732-18-5	Eau	65% - 75%	DSL, TSCA
0000067-63-0	Alcool isopropylique	5% - 15%	SARA313, Canada_NPRI, DSL, Canada_NPRI_P art1A, Canada_NPRI_Part5, SARA312, TSCA,
0003088-31-1	Éthanol, 2- [2- (dodécyloxy) éthoxy] -, 1- (sulfate d'hydrogène), sel de sodium (1: 1)	0% - 5%	DSL, SARA312, TSCA
0005131-66-8	2-Propanol, 1-butoxy	0% - 5%	Canada_NPRI, DSL, Canada_NPRI_P art5, SARA312, TSCA

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite Canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANTppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Version 1.0:

Date de Révision: mars 13, 2019

Première édition

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.